


CN ISSN 0315-8930

ARGUS

Vol. 5, no1

A decorative graphic element consisting of two parallel, wavy lines that originate from the left edge of the page and curve downwards and to the right, ending near the bottom center.

COLLABORATEUR:

LIBRAIRIE GARNEAU

Argus est une revue bimestrielle publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Elle vise à l'information et à l'éducation de la profession.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

L'abonnement annuel est de \$12.00 (\$3.00 le numéro) et de \$15.00 (\$3.50 le numéro) pour l'extérieur du Québec. Il est gratuit pour tous les membres de la Corporation.

Toutes demandes concernant les numéros manquants doivent être envoyées, au plus tard un mois suivant la date de parution, à l'adresse suivante:

Argus
Secrétariat de la CBPQ
360, rue Le Moyne
Montréal, Québec

Les articles de la revue sont recensés dans Library Literature.

Argus is a bimonthly journal sponsored by the Corporation of Professional Librarians of Québec.

Its aim is to publish original papers for the information and education of the profession.

Articles are the entire responsibility of the authors.

The yearly subscription is \$12.00 (\$3.00 an issue) and \$15.00 (\$3.50 an issue) outside Québec. Subscription for members is included in their fees to the Corporation.

Requests concerning missing issues should be sent, no later than a month after date of publication, to the following address:

Argus
Secretariat of the CPLQ
360 Le Moyne Street
Montreal, Québec

Articles are indexed in Library Literature.

Corporation
des bibliothécaires
professionnels du Québec

Corporation
of Professional Librarians
of Québec

ARGUS

Vol. 5, no 1
janv./fév. 1976 Jan./Feb.

SOMMAIRE CONTENTS

2	EDITORIAL ARGUS-COMMENTAIRES	
3	RENCONTRE SUR LA BIBLIOTHECONOMIE QUEBECOISE	Réal Rosa
4	REALIZATIONS 1975	Daphne A. Dolan
5	BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES 1975: UN BILAN PROMETTEUR	Jean-Guy Desrochers
7	AU CEGEP DE RIVIERE-DU-LOUP: UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE	Gilles Dubé
9	LA CENTRALE DES BIBLIOTHEQUES ANNEE 1975 (1)	Jacques Aird
13	LA TELEDOCUMENTATION A L'UNIVERSITE DU QUEBEC	Maurice Auger
15	COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES (1)	Onil Dupuis
18	L'EDITION BIBLIOTHECONOMIQUE QUEBECOISE	Jean-Rémi Brault

ÉDITORIAL

ARGUS COMMENTAIRES

Janus, the Roman god after whom January is named, was the porter of Heaven, and with his double-faced head, could look both ways at once. In like manner, the Editorial Committee, with this first issue in the New Year, looks back with quiet pride at its accomplishments during 1975. The contents and form of the journal have been gradually improved - more illustrations, greater participation of the members of the Corporation, a news bulletin, "Argus Journal", and a new column for letters and comments, "Argus Commentaires". Continuing this look backwards, we have sought out and assembled a number of articles which have a retrospective flavour. This issue contains a number of reflections on the activities and innovations carried out during 1975 in various sectors of the profession in Québec.

But like Janus, who was also the god of all beginnings, the Editorial Committee is looking forward to constant renewal. Many of the articles in this issue deal not only with the "réalisations" of 1975, but also with projects and plans which will continue and with others which will begin in the New Year. As for the journal itself, we are planning some exciting and interesting issues for 1976, but much of this will depend on your interest and participation. It is also our concern and hope that English-speaking librarians will continue to participate even more actively in the production of your professional journal.

*And slowly answer'd Arthur from the barge:
The old order changeth, yielding place to new;
And God fulfills himself in many ways,
Lest one good custom should corrupt the world.*

Tennyson.

Our best wishes for a happy and productive 1976.

The Editorial Committee

L'article de M. Robert S. TAYLOR, paru dans *College and Research Libraries*, vol. 29, no 3 (May 1968) pp. 178-194, très fouillé et fort documenté, mérite, malgré la date reculée de sa parution, mieux que l'usage qu'on en fait.

La lecture d'un article est une chose utile. La consultation d'autres auteurs peut être plus utile encore. Elle permet d'apercevoir, d'une ville, davantage qu'un seul pâté de maisons. Certains de ces auteurs sont montés au clocher de la paroisse et nous dessinent le panorama général, ou du moins celui de plusieurs quartiers. Ce seraient par exemple: Gerald JAHODA et Paul E. OLSON, "Analysing the Reference Process", *Reference Quarterly*, 12, 2 (Winter 1972) pp. 148-156. Helen M. GOTHBERG, "Communication Patterns in Library Reference and Information Service", *Reference Quarterly*, 13, 1 (Fall 1973) pp. 7-14. G.L. GARDINER, "The Empirical Study of Reference", *College and Research Libraries*, 30, 2 (March 1969) pp. 130-155. Sans parler de Katz (Mc Graw-Hill, 1969) et de Lubans (Bowker, 1974). D'autres auteurs nous incitent à des promenades, où nous pouvons à loisir étudier les détails. Ce seraient encore: CHILDERS (*Library Quarterly*, 42, 2, April 1972), Mc CLURE (*RQ*, 13, 3, Spring 1974), JAHODA (*Journal of the American Society for Information Science*, 25, 3, May-June 1974), VAVREK (*College and Research Libraries*, 29, 6, Nov. 1968 et *RQ*, 13, 3, Spring 1974), KING (*RQ*, 12, 2, Winter 1972), MOUNT (*Special Libraries*, 57, Oct. 1966), SHOSID (*Special Libraries*, 57, Oct. 1966), SWOPE and KATZER (*RQ*, 12, 2, Winter 1972), HORN (*RQ*, 13, 3, Spring 1974), Symposium on Measurement of Reference (ALA 1974), etc... etc...

Les lunettes d'approche ou les loupes sont fournies par la psychologie des communications, les techniques d'entrevue, le champ du "problem solving", les questions soulevées par le repérage automatique. On peut, bien sûr, reprocher à ces travaux, ainsi que le note Taylor (op.c. p. 191), de se contenter "d'élaborer ce qui va de soi" (elaboration of the obvious). Mais à force de scruter des quartiers qu'on croit connaître, avec les instruments d'optique adéquat, on peut découvrir de nouvelles rues, et les bibliothécaires de référence ou d'aide au lecteur peuvent devenir des guides merveilleux. Il y a là, en tout cas, matière à un cours pour l'école de guides, et matière à un atelier de congrès.

Philippe Houyoux
UQTR

RENCONTRE SUR LA BIBLIOTHECONOMIE QUEBECOISE

POUR UN DEVELOPPEMENT PLANIFIE DES BIBLIOTHEQUES ET
SERVICES DE DOCUMENTATION

Réal BOSA
École de Bibliothéconomie
Université de Montréal

La rencontre sur la bibliothéconomie québécoise, tenue au Manoir Saint-Castin du 29 au 31 janvier 1975, aura suscité chez plusieurs des commentaires de tout genre, dont certains assez acerbes. Le remous de l'opinion illustre une fois de plus le sentiment fortement ressenti dans notre milieu d'un besoin de cohésion au sein de la profession. Dans un passé qui n'est pas encore si lointain, des groupes constitués en dehors des associations en vue de poursuivre des objectifs déterminés furent mal perçus et souvent combattus par ces mêmes associations.

Sans vouloir nier la liberté qu'ont prise certains bibliothécaires de s'associer en vue d'un objectif bien défini dans le temps, la tenue d'une Rencontre, plusieurs collègues considèrent que notre profession offre déjà assez de forums pour de telles finalités. Ne sommes-nous pas atteints en effet du mal de la surabondance en fait d'associations professionnelles?

Notre intention n'est pas de théoriser sur cette question; elle consistera plutôt à illustrer le bien fondé des conclusions majeures auxquelles sont arrivés, et cela de façon unanime, les participants à cette Rencontre.

Plusieurs sujets d'importance étaient inscrits à l'ordre du jour: la formation professionnelle, la concertation entre les associations professionnelles, la consolidation des organismes existants, l'édition bibliothéconomique, la coordination des bibliothèques, etc.

D'un avis commun, les participants ont choisi de privilégier l'étude de l'une de ces questions, soit la coordination des bibliothèques. La décision était certes pertinente, d'autant que nos associations n'ont pas jusqu'à ce jour fait de cette question une préoccupation majeure qui se traduise par un programme d'action et des recommandations précises auprès des autorités aptes à prendre position dans ce domaine.

La recommandation majeure de la Rencontre porte sur la création, par l'état québécois de qui relèvent un nombre imposant de bibliothèques logées sur le territoire, d'un organisme d'étude sur la coordination des bibliothèques. Cette recommandation trouve son principal justificatif dans une deuxième recommandation qui, celle-là, est une déclaration de principe à l'effet

que tout document de quelque bibliothèque que ce soit devienne accessible à tout citoyen du Québec, indépendamment de sa condition sociale ou de son milieu géographique, et enfin que soient mis en place les mécanismes qui permettent de satisfaire ce droit des citoyens dans une "société éducative".

Ces deux recommandations, examinées post factum, n'en constituent qu'une seule, la déclaration de principe constituant le "considérant" principal de la recommandation ayant trait à la coordination des bibliothèques.

Aussi valables que soient ces recommandations, il nous semble, à la suite de réflexions ultérieures et de commentaires reçus de collègues, que les participants à la Rencontre se sont arrêtés à mi-chemin. La notion de coordination dans une perspective de développement, doit s'inscrire au sein d'un processus plus vaste, celui de la planification nationale et cette planification débordant les services de bibliothèque pour couvrir ceux de la documentation et possiblement, des archives.

H. T. Hookway, dans un exposé présenté lors du dernier congrès de la FIAB à Washington, affirme que "jamais encore la planification des services bibliothécaires, au niveau tant national qu'international, n'a attiré autant d'intérêt qu'aujourd'hui".

Si la nécessité de la planification nationale a été ressentie et exprimée de plus longue date par les pays en voie de développement lors de réunions régionales organisées par l'Unesco pour étudier la question, dans les pays industrialisés où, par tradition, les institutions sont autonomes, on est venu sur le tard à admettre que les services d'information doivent être planifiés si l'on veut qu'ils exercent leur fonction d'éléments importants de progrès dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Outre l'URSS qui, en cette matière prend figure de pionnier, certains pays, bien pourvus en matière de bibliothèques et services de documentation, ont passé récemment à l'action en ce domaine: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale allemande.

Les justificatifs de la planification nationale sont nombreux; citons le développement de l'éducation et de la recherche, la multiplication impressionnante des documents à consulter, la hausse phénoménale des coûts des sources et services d'information, de même qu'une prise de conscience au niveau des gouvernements à l'effet que l'accès, pour chaque citoyen, aux sources d'information constitue en soi un facteur de développement. A cela s'ajoutent l'impact de la planification internationale, par la mise sur pied de systèmes, tels l'UNISIST, le contrôle bibliographique universel et l'élaboration récente, sous l'égide de l'Unesco, du concept général de systèmes nationaux d'information (NATIS).

Ces justificatifs, alliés à la conjoncture économique, rendent impérieux que le Québec se dote dans un avenir rapproché, d'un plan global cohérent de développement des services de bibliothèques, de documentation et, possiblement, d'archives, tout en concevant son action dans un contexte plus large, au plan canadien et international, sans perdre de vue les principes de compatibilité et de normalisation.

Dans une telle perspective, il est permis de s'interroger si, au lieu d'une commission d'étude chargée de formuler des mesures de coordination, les participants à la Rencontre n'auraient pas dû plutôt envisager dès maintenant la création, par une loi de l'état québécois, d'une commission permanente (à la manière américaine et britannique) chargée d'élaborer un plan d'ensemble, d'en suivre et d'en évaluer l'application, de même que de poursuivre, avec des moyens adéquats, les recherches pertinentes à l'exercice de son mandat.

Bien que manquant de hardiesse, la recommandation adoptée lors de la Rencontre reste valable; elle vise à impliquer davantage les autorités de l'état dans le développement des bibliothèques, tout en tenant compte des réticences présentes, probablement fondées, de membres de la profession à confier au gouvernement des responsabilités plus globales en matière de développement des bibliothèques.

Une planification d'ensemble s'impose au niveau du Québec. Les Associations, en tant que corps représentatifs de la profession, devront, dans les mois qui viennent, prendre position sur le principe; elles seront appelées plus tard à jouer un rôle majeur dans l'élaboration de cette même planification.

REALIZATIONS 1975

Daphne A. DOLAN
Montreal Engineering Company Ltd.
Past President
Montreal Chapter, Special Libraries Association

1975 has been a year of "realizations" in both senses of the word for special librarians. In one sense, this sector of the profession has come to realize that significant steps must be taken to meet its needs in the areas of continuing education, bibliographic control, management skills and the re-definition of its role, something that is happening in governmental and industrial libraries. In the other sense, that of accomplishment, the year has been marked by a greater involvement in professional organizations, in the developments within society and within the institution for which the special librarian works.

The advent of the library technician on one hand and the information processing specialist on the other has had a strong impact on the special library. The skills needed in the future will include an awareness of the capabilities of these people and an ability to coordinate and direct their efforts. This means remaining current, and the need has been reflected in 1975 in the emphasis of the Association's programmes. It has also created the awareness of the need for a permanent vehicle for continuing education. There has developed between associations a better communication on programmes and in October, education representatives of SLA, CASLIS and CAIS met to discuss a cooperative effort to present workshops and to form an interest group to interact with the universities. It is through such joint ventures among the associations that the special librarian sees the most effective vehicle for improvement.

The CAN/OLE centres became fully operational in 1975 and have been used frequently by special librarians, improving the time spent on searches. The SDC and Lockheed systems also became available. Certain larger special libraries are developing data bases for their internal reports using the same technology. The hospital librarians in the city of Montreal produced a union list of their holdings in 1975, and discussions are progressing with the National and National Science Libraries for

Bibliothèques publiques 1975: un bilan prometteur

a general union list for the Montreal area. In the area of bibliographic control, the MARC system and its ramifications have been studied for their application in special libraries.

The third realization was of the "manager" role which most special librarians fill very soon in their careers.

With this insight, many have returned to university for business administration degrees, the library schools have been urged to develop courses, and the associations ran several workshops in 1975. These covered marketing, systems analysis, scheduling, interpersonal relations and organizational behavior.

The last is a recognition that career development for special librarians is often in the broadening of the definition of their role. It is a conglomerate of the insights above, and is being manifested in reclassification of some government librarians to administrators and within industry to Information Specialists. The well attended seminars in Toronto on alternatives in librarianship attest to this development and the interest in exploring these other areas.

During the year, the special library sector which has recognized certain trends, of which some are described above, has been examining all the facets and moved to shape its future. The accomplishments follow logically from this reassessment of the profession and their effects can be clearly traced.

The professional associations have had a marked increase in attendance and involvement. Members pressured for interesting programmes which were aimed to up-date one's skills, and expected their associations to act as interest groups within society, pressuring for change. For example, the Etude des bibliothèques publiques de la région de Montréal received representation from the Montreal Chapter, SLA, in March 1975 on the need for a reference business library in the public library system. And within that Association there is a strong emphasis on public relations and a need to approach industry to create new markets for librarians. Many special librarians are pressing for training courses and executive development programmes within the institutions for which they work - a move to integrate themselves into the corporate or governmental entity. On all three fronts there have been achievements which will in turn cause more change.

The review above describes very briefly the fermentation and activities within the special library sector of the profession. 1975 has been a year of change - in orientation of the sector and in involvement of the special librarians in the direction of their careers.

It has been more representative to isolate certain trends than it would have been to enumerate events because the year has been one of questioning and exploring new directions for solutions compatible with the times.

Jean-Guy DESROCHES
Service des Bibliothèques publiques
Ministère des Affaires culturelles

Le secteur des bibliothèques publiques a connu au Québec en 1975 un regain de vie, laissant présager un sérieux démarrage qui n'aurait rien d'un feu de paille.

Plusieurs réalisations majeures ont, en cours d'année, attiré l'attention parfois étonnée de tous ceux qui s'intéressent activement au monde passionnant de la bibliothéconomie québécoise.

Dans les quelques lignes qui suivent, nous évoquerons donc les moments palpitants de cette année mémorable, et nous tenterons ensuite d'entrevoir ce que nous réserver l'avenir.

Amélioration de l'outillage

En cette année 1975 plusieurs nouveaux instruments ont été mis en place, dans le but d'orienter et de soutenir les efforts de tous les agents qui, à différents niveaux, oeuvrent pour le développement de nos bibliothèques publiques.

Le plus important et le plus lourd de conséquences est, sans conteste, le "Mémoire d'élément de programme" sur le "Développement d'un réseau de bibliothèques publiques". Rédigé en 1973, à la demande du Conseil du Trésor, et rendu public au début de 1975, à la demande des représentants de la "Profession", ce document administratif révèle les lignes directrices du plan d'action, accepté par les hautes instances gouvernementales, en vue de doter progressivement le Québec de bibliothèques publiques dont la qualité des services se rapprocherait de celle dont jouissent les autres canadiens.

Le mémoire de programme était à peine sorti des presses qu'une deuxième publication prenait à son tour la vedette au sein de l'édition "bibliothéconomique". Ce document, qui s'intitule "Normes pour les bibliothèques municipales", indique aux responsables municipaux la position officielle du Service des bibliothèques publiques, concernant les conditions d'efficacité à respecter pour qu'une bibliothèque municipale soit en mesure d'offrir un service convenable à la collectivité qu'elle dessert.

Ces "Normes" constituent un instrument de travail indispensable pour toutes les personnes impliquées dans la planification et l'évaluation des services des bibliothèques publiques.

Le 1er avril 1975 marquait l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation adoptée par la Commission des bibliothèques publiques concernant l'attribution et le calcul des subventions. Ce règlement définit les exigences à remplir pour qu'une bibliothèque publique puisse recevoir l'aide financière gouvernementale, et il précise les critères utilisés pour déterminer le montant de chaque subvention. La Commission s'est efforcée de rendre ces "Règles" plus équitables et plus généreuses, tout en cherchant à rentabiliser au maximum la contribution provinciale.

Octobre 1975 a, pour sa part, vu naître le premier numéro du bulletin d'information conçu par le Service des bibliothèques publiques. Sous le nom de "Biblio-Contact", ce trimestriel aura comme fonction de maintenir une communication régulière entre le Service, les bibliothèques et les municipalités.

Enfin un autre accomplissement majeur très récent est l'étude réalisée conjointement par Messieurs Claude Aubry et Laurent-G. Denis sur les services de bibliothèque publique de la région de Montréal. Le volumineux rapport rédigé par les deux enquêteurs fait le point sur la situation actuelle, et recommande les mesures requises pour améliorer graduellement les services de bibliothèque offerts à la population de cette région la plus peuplée de la province.

Perspectives d'avenir

Au niveau de l'ensemble des bibliothèques nous ne traiterons pas de réalisations spécifiques mais nous signalerons plutôt très brièvement les promesses d'avenir que nous pouvons percevoir en cette année 1975.

On ne peut se cacher que la situation globale des bibliothèques publiques au Québec n'est pas des plus reluisantes; on doit même admettre carrément qu'elle est profondément attristante, lorsqu'on la compare à celle qui prévaut dans la plupart des provinces canadiennes ainsi que dans plusieurs pays industrialisés du monde occidental.

Toutefois certains signes, encore discrets pour le moment, nous permettent d'envisager l'avènement prochain d'une ère nouvelle, dans laquelle les bibliothèques publiques québécoises recevront une attention au moins comparable à celle que nos gouvernants ont réservé aux équipements scolaires et sportifs durant la dernière décennie.

Durant l'année 1975, plusieurs municipalités ont manifesté, de leur propre initiative, un intérêt réel et soutenu soit pour l'établissement d'une bibliothèque municipale, préoccupation qui ne les avait jamais effleurées, soit pour l'amélioration d'une bibliothèque qu'elles avaient tragiquement délaissée jusqu'à maintenant. Ce phénomène tout à fait inusité dénote un changement d'attitude encourageant chez certains dirigeants municipaux.

Un autre indice nous paraît confirmer qu'une révolution est en train de s'accomplir. En effet, la mise en application des nouvelles règles concernant les subventions comporte des exigences susceptibles d'effrayer certaines municipalités habituellement très parcimonieuses à l'égard de leur bibliothèque municipale. Or, l'acceptation des conditions les plus délicates s'effectue avec une facilité déconcertante.

Le Québec est en pleine mutation et les conséquences en sont ressenties dans tous les secteurs d'activités. Même les bibliothèques publiques, ces perpétuelles oubliées, commencent à recevoir leur part d'attentions. Peut-être prend-t-on enfin conscience, et ce assez paradoxalement, que non seulement la collectivité québécoise a les moyens de se payer des services de bibliothèque valables, mais, bien plus encore, qu'elle ne peut se permettre le luxe de s'en passer.

Conclusion

Je ne crois pas vraiment qu'un âge d'or soudain va s'ouvrir pour nos bibliothèques publiques; au contraire, je reste convaincu qu'il faudra de longues années d'efforts persévérants avant d'aboutir au parachèvement d'un ensemble de services assez bien organisés pour contribuer efficacement au développement culturel de nos concitoyens.

Je suis par contre persuadé que le secteur des bibliothèques publiques représente pour les bibliothécaires professionnels québécois un champ d'action extrêmement riche, dont les possibilités demeurent malheureusement beaucoup trop inexploitées.

Nous en sommes encore au stade initial, dans la formation du réseau de bibliothèques publiques, et le chemin à parcourir est considérable; il y a là un défi fantastique pour tous ceux qui auront à le relever et, d'une façon toute particulière, pour les quelques centaines de bibliothécaires professionnels qui en seront les principaux maîtres d'oeuvre.

Le mémoire de programme était à peine sorti des presses qu'une deuxième publication prenait à son tour la vedette au sein de l'édition "bibliothéconomique". Ce document, qui s'intitule "Normes pour les bibliothèques municipales", indique aux responsables municipaux la position officielle du Service des bibliothèques publiques, concernant les conditions d'efficacité à respecter pour qu'une bibliothèque municipale soit en mesure d'offrir un service convenable à la collectivité qu'elle dessert. Ces "Normes" constituent un instrument de travail pour toutes les personnes impliquées dans la planification et l'évaluation des services des bibliothèques publiques.

Au Cégep de Rivière-du-Loup: une nouvelle bibliothèque

Gilles DUBE, Coordonnateur
Bibliothèque du Cégep
Rivière-du-Loup

La mise en place des premiers collèges d'enseignement général et professionnel du Québec, en 1967, allait signifier un investissement massif et... visible de briques, de béton et... de tapis dans la construction des bibliothèques! Dans son document Bilan sur l'aménagement des bibliothèques (1), Monsieur Jean-M. Bernard Léveillé énumère 24 bibliothèques collégiales construites depuis 1968, dont le quart l'ont été en 1975 seulement. Et parmi ces six dernières, figure celle du Cégep de Rivière-du-Loup, inaugurée en novembre dernier.

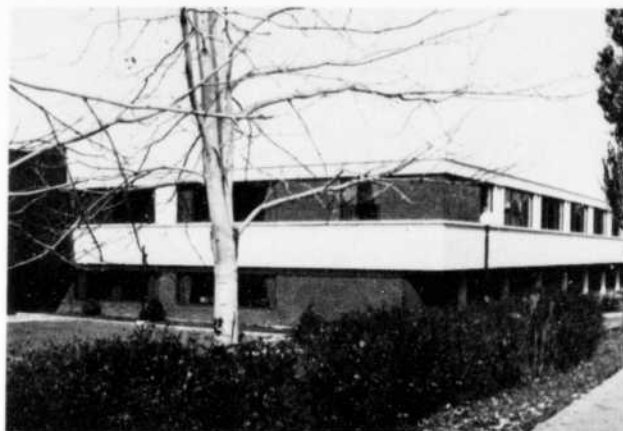
Le Cégep de Rivière-du-Loup fut ouvert en 1969. Dès la première année, un programme technique de construction fut élaboré pour loger les services suivants: administration, audiovisuel, bibliothèque et audiovisiothèque.

Terminé en janvier 1971 (2), ce programme, pour la partie bibliothèque, s'inspirait largement des principes et modes de calcul fournis par la Digec (3) et par les Cégeps St-Laurent (4) et Maisonneuve (5) qui, depuis leurs récentes réalisations, à l'époque, ont marqué indéniablement le développement des bibliothèques collégiales au Québec.

Dans cette ligne de pensée, la bibliothèque du Cégep de Rivière-du-Loup n'apporte rien de bien révolutionnaire, sinon qu'elle s'inscrit profondément dans le contexte d'un édifice scolaire adapté au mieux aux besoins d'une pédagogie en évolution constante, axée principalement sur l'apprentissage individualisé.

Planifiée en fonction d'une clientèle régulière de 1600 étudiants, cette bibliothèque occupe une superficie de 25000 pieds carrés distribués en forme rectangulaire sur un seul étage. Globalement, l'on peut répartir comme suit les principales aires d'activités:

- espaces administratifs et techniques, incluant le service du prêt, la photocopie et la référence: 4140 p.c.;
- conseillers en recherche et expérimentation: 3 bureaux et salle de documentation pédagogique: 900 p.c.;
- salles de séminaires: 22 salles de diverses grandeurs, dont principalement: 10 de 4 usagers, 5 de 10 usagers, 1 de 50 usagers (divisible en 3, avec cabine de projection), 4 cabines de dactylographie: 3600 p.c.;



Vue extérieure de la nouvelle bibliothèque du CEGEP de Rivière-du-Loup qui occupe le 2ième étage; l'administration et l'audio-visuel sont localisés au rez-de-chaussée.



Un aperçu de l'ensemble des services au public conçus d'une façon intégrée et identifiés au moyen de super-graphiques. Les carreaux du tapis peuvent être remplacés unitairement.

-- le reste de cette surface, soit près des deux tiers est constitué d'aires ouvertes occupées par le rayonnage (approximativement 40000 documents écrits), les fichiers, les périodiques, les espaces de travail et la circulation.

Conçue pour accueillir 400 usagers, avec l'audiovidéotheque, la bibliothèque peut recevoir 185 étudiants (46%) à l'intérieur de ses diverses salles de séminaires QUI NE SONT PAS ENCORE ASSEZ NOMBREUSES! Soulignons, en passant que quinze de ces salles sont équipées pour recevoir la télévision en circuit fermé.



Espaces ouverts de travail avec, à l'arrière-plan, le fichier central et le salon des périodiques.



Vue partielle de l'audiovidéothèque montrant le comptoir du prêt derrière lequel se trouve l'entrepôt du matériel didactique et les tables intégrées d'écoute et de visionnement individuels.

Si le concept d'une bibliothèque aménagée en fonction d'une utilisation individuelle, adaptée aux besoins d'une pédagogie qui se dit et se veut sans cesse innovatrice, constitue un progrès tangible, il ne s'ensuit pas automatiquement que tous nos problèmes soient résolus! Penser constamment en termes de "polyvalence", "d'adaptation", de "si", de "peut-être", et de "au cas où..." exige un effort peu commun d'intégration et de coordination aux divers palliers techniques de la construction entre les architectes, les ingénieurs (en mécanique, en structure, en électricité, en audio-visuel!) et bien sûr, de temps à autre, le client!

A cet égard, l'équipe chargée d'assumer la conception et la réalisation de notre projet a pu bénéficier avec profits des expériences antérieures américaines (Grand Valley, en particulier) et québécoises (St-Laurent, Maisonneuve, Ahuntsic, H.E.C.). Un effort vraiment particulier et sou-

tenu a été apporté pour tout ce qui concerne les questions techniques telles que: insonorisation maximum; climatisation; système de son; circulation; etc. Mentionnons, en particulier, le système de signalisation qui, sous forme de super-graphique, permet de joindre l'utile à l'agréable. Il en va de même pour tous les rayons sur le devant desquels nous avons fait souder un porte-étiquette à pleine longueur, permettant ainsi d'utiliser un système d'indications modulaires qui évite l'emploi des encombrants "scotch tape": Bien des choses n'ont pu être réalisées, faute d'expérience, de connaissance ou ... d'argent, mais comme nous le disons souvent: "Lors de la prochaine construction...!!!"

A la suite de la réalisation d'un tel projet, il nous apparaît important de formuler quelques remarques, ou si vous préférez quelques souhaits susceptibles d'aider à l'amélioration du réseau des bibliothèques collégiales.

Les investissements requis pour de tels projets sont... olympiques, c'est-à-dire... vous savez quoi! Leur impact, culturel et pédagogique, quoique plus difficilement quantifiable, est évident. Et nos expériences collectives dans ce secteur sont d'âge élémentaire! C'est pourquoi il nous semble important, voire même urgent, de REGROUPER, et de CODIFIER, la somme de ces mêmes expériences.

D'une façon globale, il semble bien que les normes pédagogiques qui régissent la construction des bibliothèques soient relativement à point, si l'on se fie aux contrats autorisés jusqu'à maintenant. Bien que certains paramètres aient peut-être besoin d'être précisés davantage (v.g. calcul du pourcentage de la clientèle pour déterminer les espaces; partage des espaces "ouverts" et "fermés", etc.) il importe maintenant non pas de fixer, mais de colliger, une série d'éléments techniques relatifs aux normes physiques mêmes de construction, autrement dit, un genre de "Petit Almanach du parfait constructeur de bibliothèques au Québec": Un projet certes ambitieux, mais combien utile!

A titre purement indicatif, signalons que cet "Aide-mémoire" pourrait contenir, illustré par des exemples concrets, un répertoire aussi complet que possible des questions purement techniques auxquelles il faut penser, en regard des fonctions spécifiques à chaque aire d'activités: localisation des interrupteurs et des thermostats (sic!), hauteur des prises de courant électrique et de vidéo; poignées de portes sécuritaires pour les salles de séminaires (i.e. qui ne peuvent être verrouillées par les usagers), chaises-écrivains pour les gauchers; ferme-porte automatique pour le local de la photocopie; besoins en insonorisation; variétés de rayonnages disponibles; etc.

Vous me répondrez que ces questions relèvent des compétences professionnelles en architecture et en ingénierie. Soit. Demandez alors à ceux qui ont déjà construit "leur" bibliothèque! N'y aurait-il pas là matière intéressante pour un prochain colloque, ou un prochain congrès?

En attendant, venez nous voir: cela nous rapproche des "grands centres".

NOTES:

(1) Jean-M. Bernard Léveillé, Les collèges publics du Québec. Bilan sur l'aménagement des bibliothèques (Montréal, S.G.M.E., 1975), 13p.

(2) Gilles Dubé, Programme pour la construction de la bibliothèque (Rivière-du-Loup, Cégep, 1971), 31p.

(3) Guide pratique pour la construction et l'aménagement d'une bibliothèque de C.E.G.E.P. (Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale de l'enseignement collégial, Service de l'organisation de l'enseignement, Secteur de l'aménagement pédagogique, 1968), 50p.

(4) Jean-Bernard Léveillé, Programme pour la construction d'une bibliothèque au CEGEP de Saint-Laurent (Montréal, Association canadienne des bibliothécaires de langue française, 1971), 78p. (Travaux et Documents, no 4).

(5) Gabriel Allard, Programme pour la construction d'une bibliothèque au CEGEP de Maisonneuve (Montréal, Collège de Maisonneuve, 1971), 79p.

LA CENTRALE DES BIBLIOTHEQUES ANNEE 1975

Jacques AIRD
Bureau de recherche et de développement
Centrale des Bibliothèques

La Centrale (CB)

Le 13 décembre 1974, la CB fêtait ses premières dix années d'expérience. A cette occasion, un colloque fut organisé. Il regroupait une trentaine de personnes rattachées de très près à l'évolution de la CB. Il y fut question du bilan des années écoulées, mais aussi des perspectives d'avenir. En soirée, la CB avait ouvert ses portes à toutes les clientèles. Un buffet et un vin d'honneur furent servis.

Information CB (2)

Notre bulletin d'information a fait peau neuve. Il a maintenant une couverture attrayante et axée vers la transmission de l'information, ainsi qu'un format plus standard. Publié trois fois par année, il permet à toutes les personnes intéressées de faire le point sur les activités et l'évolution de la CB.

Le Centre de bibliographie

En octobre 1975, le Bulletin de bibliographie entrait dans sa cinquième année. Faisant preuve d'une volonté d'ouverture à l'ensemble des bibliothèques et d'une meilleure compréhension des clientèles auxquelles les analyses s'adressent, le sous-titre du Bulletin a changé; de Revue de bibliographie et d'échanges bibliographiques des collèges du Québec, il est devenu Revue de bibliographie de la Centrale des bibliothèques.

La division "Bibliographie courante" a présenté un surchoix de plus de 6000 titres, tant textuels qu'audiovisuels.

En 1974-75, la division "Bibliographie de base" a présenté les essais critiques et sélectifs suivants:

Astronomie, astronautique, astrophysique. 38 p.
Mathématiques. 63 p.
Roman (Le) d'espionnage. 24 p.
Roman (Le) western. 14 p.
Sciences de la religion. 36 p.
"Sciences occultes". 68 p.
Techniques d'éducation spécialisée. 87 p.
Techniques de la documentation. 74 p.

Pour 1975-76, nous prévoyons les bibliographies de base suivantes:

Roman (Le) de science-fiction
Géographie et géologie
Roman (Le) fantastique

Civilisation grecque et romaine. Humanités gréco-latines
Techniques auxiliaires de la justice
Roman (Le) québécois

Nous prévoyons aussi les bibliographies ou filmographies
spéciales suivantes:

Films policiers et criminologiques de long métrage
Contre-culture (La)
Mythes et symboles à travers la littérature
Civilisations de l'antiquité

Dans les Cahiers de bibliographie, collection de monogra-
phies bibliographiques fournissant des listes de base à
l'intention du niveau d'enseignement collégial, sont parus
les titres suivants:
En 1973-74:

Informatique. 147 p.
Chimie. 117 p.
Techniques infirmières. 202 p.

En 1974-75:

Cinéma. 130 p.
Paralittérature I. 322 p.
Périodiques pour les collèges. 444 p.
Physique. Technologie physique. 246 p.

Pour 1975-76, nous prévoyons:

Mathématiques. 165 p.
Techniques d'éducation spécialisée.
Sciences de la religion (Cégep de Rimouski)
Périodiques pour les collèges. Supplément ou deuxième
édition?

Enfin, une nouvelle collection de monographies bibliogra-
phiques fournissant des listes de base à l'intention du
niveau d'enseignement secondaire, Les Carnets de biblio-
graphie, paraîtra bientôt. Pour 1975-76, nous prévoyons:

Education sexuelle. 108 p.
Electrotechnique
Périodiques pour le secondaire

L'audiovisuel

Cette année, nous travaillons à la mise en place d'un plan
d'expansion qui portera le traitement annuel de 1500 docu-
ments à 3000 ou 4000 ainsi qu'un rattrapage de 8000 à
10000 documents.

Les services techniques

En 1974-75, le nombre de documents évalués et catalogués
ont été de:

Niveau	Documents textuels	Documents audiovisuels	TOTAL
Elémentaire	770	324	1,094
Secondaire et collégial	8,252	1,216	9,468
TOTAL	9,022	1,540	10,562

Fichexpress

C'est le nom d'un nouveau service qui a démarré à la fin
d'octobre 1975. Il consiste en l'envoi hebdomadaire d'of-
fice d'une copie d'une fiche. Non seulement ce sera un
moyen rapide de transmission de l'information catalogra-
phique, mais aussi un moyen pratique puisque la qualité
sera telle que les usagers pourront s'en servir pour la
reproduction photocopiée sur place de leurs jeux de fiches.
L'abonnement annuel pour 10,000 fiches coûte \$100.

Biblio-Troc

En 1975-76, sa périodicité passera de huit fois par année
à trois fois (octobre à mai).

Répertoire/Supplément 1975

Cette année, nous apportons une addition à cette refonte
annuelle du Choix (secondaire et collégial). En effet,
l'index sera la refonte des index des suppléments 1972,
1973, 1974 et 1975. Au lieu de faire un répertoire quin-
quennal, nous avons préféré un index refondu jusqu'à con-
currence de cinq ans.

Guide d'organisation des catalogues de bibliothèques

Cette monographie a connu au cours de 1975 une nouvelle
édition, sa deuxième, revue et corrigée.

Périodex

En 1975-76, Périodex; index analytique de périodiques de
langue française commence sa quatrième année. Sur la ta-
ble de travail, nous étudions la possibilité d'une refon-
te continuelle jusqu'à concurrence de vingt numéros ou
deux ans. Nous louchons aussi du côté de l'utilisation
de la microfiche comme moyen de support.

Dans un autre ordre d'idées, un rapprochement avec Radar a été amorcé. Nous espérons, advenant une coordination des deux organismes éditeurs, pouvoir mieux desservir les clientèles.

Bureau de recherche et de développement (BRD)

Même si le BRD est très jeune, il a été créé le 3 mai 1974, il a effectué plusieurs études et recherches, non seulement au sein de la CB, mais aussi auprès des clientèles. En particulier, il a complété au printemps 1975 la cueillette des données d'une double étude:

- Etude du taux de duplication dans les collections des Cégeps et la concordance avec la base de données et le traitement de la CB.

- Etude des acquisitions 1973-74 dans les Cégeps en comparaison avec la base de données et les délais de traitement de la CB.

Même si toutes les analyses ne sont pas complétées, nous pouvons fournir quelques premiers résultats. Répartie sur les acquisitions de l'année 1973-74, la distribution de la duplication nous donne le tableau qui suit.

Titres français et anglais acquis par les Cégeps francophones

Acquisitions: 126,000 ouvrages

Taux de duplication (3) entre les 19 cegeps (4): 2,58.

	duplication	pourcentage des acquisitions (unités bibliographiques)	nombre d'unités bibliographiques distinctes	nombre d'unités bibliographiques traitées à la CB	pourcentage du traitement effectué par la CB	nombre de titres acquis dans les cegeps
1	56,0	27,348	11,031	40,3	27,348	
2	14,3	6,984	4,369	62,5	13,968	
3	8,6	4,200	3,457	82,3	12,600	
4	5,8	2,833	2,024	71,4	11,332	
5	2,4	1,172	943	80,5	5,860	
6	3,2	1,563	1,447	92,5	9,378	
7	2,7	1,319	1,290	97,8	9,233	
8	7,0	3,418	3,361	98,3	36,281	
TOTAL	100,0	48,837	27,922	57,2	126,000	

Pour les titres français uniquement, la concordance totale de la CB passe de 57,20% à 71,16%.

Quant à l'étude sur les acquisitions, voici un résultat donnant la distribution selon la langue, en fonction de l'année d'édition. Les données portent sur les acquisitions 1973-74 pour 13 collèges francophones (les résultats sont donnés en pourcentages).

	1974	1973	1972	1971	1970	19--	s.d.	total
français	4,68	22,79	14,75	8,04	5,25	16,22	5,96	77,69
anglais	0,76	2,79	3,55	2,70	1,80	6,38	3,50	21,48
autres	0,00	0,09	0,28	0,05	0,09	0,19	0,13	0,83
TOTAL	5,44	25,67	18,58	10,79	7,14	22,79	9,59	100,00

Concordance entre les acquisitions et le traitement à la CB, au moment de l'acquisition des documents par les collèges:

Absents à la CB	35,98%	} 58,42%
Traitement complété	50,91%	
En traitement	7,51%	
Omis	1,04%	
Non disponibles	1,18%	
A recevoir	3,35%	
TOTAL	100,00%	

Automatisation

Le 31 juillet 1975, nous avons déposé notre "livre bleu": Justification de l'automatisation de la Centrale des bibliothèques (version définitive). 85 p.

Ce document doit servir de support à la justification que le Service de l'informatique du Ministère de l'Éducation (SIMEQ) présente auprès du Conseil du Trésor pour l'obtention de l'équipement et des disponibilités informatiques nécessaires, ainsi qu'à la CB pour la justification du personnel relié à l'automatisation.

L'automatisation de la CB est la première des trois étapes de l'implantation d'un Centre d'informatique documentaire au Québec, la deuxième étant l'organisation d'un réseau consultatif et la troisième, celle d'un réseau coopératif. Ces étapes correspondent à la vision qu'a la CB de l'implantation au Québec d'un tel centre d'informatique documentaire.

Nous ne doutons pas qu'il est absolument nécessaire que le Québec, tout en étant en relations avec d'autres centres, soit autonome dans ce secteur.

Quelle en sera l'organisation définitive? Nous ne le savons pas encore. Cependant, nous oeuvrons de telle manière que notre action soit un apport positif à la réalisation globale.

Quant à la structure de gestion du Comité directeur du

Centre d'informatique documentaire des bibliothèques d'enseignement du Québec (CIDBEQ), la question a été reportée devant le sous-ministre du Ministère de l'Éducation.

Conclusion

Nous aimerions enfin souligner que l'année 1975-76 sera pour la CB une année de transition. En effet, nous mettrons en place différents mécanismes et procédures qui permettront non seulement de répondre aux exigences internes de production, mais aussi et surtout de toujours mieux correspondre aux besoins et aux attentes de toutes les clientèles.

La CB est un outil
bibliothéconomique,
servez-vous-en!



LA TELEDOCUMENTATION A L'UNIVERSITE DU QUEBEC

ou comment faire vivre une famille nombreuse à même un seul salaire...



Maurice AUGER, président
Groupe de travail sur la télédocumentation

Le contexte

La benjamine des universités québécoises, à cause de sa dispersion géographique, doit multiplier ses bibliothèques sur un campus qui est aux dimensions du Québec, c'est-à-dire de Rouyn à Rimouski, en passant par Hull, Laval, Montréal, Varennes, Trois-Rivières, Québec et Chicoutimi. Les douleurs d'un tel écartèlement sont faciles à imaginer. Il est vrai qu'au cours des premières années, des budgets spéciaux, dits budgets d'émergence, ont servi d'analgésique. Mais aujourd'hui, l'Université du Québec est appelée à répéter annuellement le miracle de la multiplication des pains. Car, bien que subventionnée sur la même base que les autres universités (nombre total d'étudiants) elle doit assurer l'infrastructure administrative et les services nécessaires à toute université - rectorat, direction des bibliothèques, services audio-visuels, centre de calcul, etc. - en dix endroits différents.

Rien ne sert de courir...

Les bibliothèques de l'UQ subissent bien sûr les contre-coups de cette dispersion des ressources. Au départ, elles ont pu rêver de programmes massifs de rattrapage qui leur permettraient de maintenir une vitesse de croisière supérieure à la moyenne et de rétrécir l'écart les séparant des bibliothèques bien établies. Un effort louable a été fait en ce sens. Mais c'est insuffisant. Il a fallu très tôt se résigner à délaissier le trot pour la marche et accepter par le fait même de ne jamais rejoindre le peloton sur le plan de la quantité. Et c'est peut-être heureux qu'il en ait été ainsi; car les directeurs de bibliothèques ont été pour ainsi dire forcés de se serrer les coudes et de développer de nouveaux modèles.

A la recherche de solutions

Face aux exigences fort légitimes d'une clientèle qui attend de Rimouski ou Chicoutimi les mêmes services documentaires qu'elle trouverait à Laval, McGill ou Montréal, les directeurs sont forcés de s'interroger sur les normes d'évaluation des bibliothèques. La quantité est-elle encore le principal critère d'excellence? La mise en commun de nos ressources et une qualité de service exceptionnelle pourraient-elles compenser la pauvreté relative de nos collections? Ainsi la solution offrant la meilleure chance de succès aux bibliothèques de l'UQ ne serait-elle pas, d'une part, la coopération et la rationalisation, et d'autre part, l'utilisation de "substituts technologiques" à la documentation spécialisée non disponible sur place?

Groupe de travail sur la télédocumentation

En novembre 1974, était formé un Groupe de travail chargé de mettre en place un service de télédocumentation pour l'Université du Québec dès septembre 1975. Au même moment, on mettait sur pied un autre groupe ayant comme mandat l'étude des besoins du réseau en collections de périodiques ainsi que la rationalisation de ces collec-

tions. Les deux groupes étaient complémentaires; et priorité était clairement accordée à la documentation en périodiques: c'est en effet dans ce secteur que la technologie est le plus en mesure de faciliter la rationalisation des ressources et l'échange d'information.

Se guidant sur les différentes étapes de la démarche du chercheur en quête de documentation, le Groupe de travail axa son étude sur l'apport possible de la technologie dans le dépistage, la localisation et la transmission de la documentation surtout périodique. En d'autres termes, le groupe avait comme tâche de suggérer un éventail de moyens permettant a) l'accès, pour chaque constituante, à un ensemble de sources bibliographiques beaucoup plus vaste, et b) le partage réel des ressources documentaires à l'intérieur du réseau.

Repérage

Les instruments traditionnels de repérage (index, "abstracts", etc.) coûtent cher, prennent beaucoup d'espace et sont de consultation lente et onéreuse. Aussi l'Université du Québec, après bien d'autres, s'orientait-elle carrément vers la mise sur pied d'un système de repérage automatisé de l'information utilisant les services existants: CAN/OLE, CAN/SDI, LOCKHEED, etc... Bien avant le dépôt du rapport du Groupe de travail, cette première recommandation était retenue par la Vice-présidence aux communications et des démarches étaient entreprises en vue d'une liaison avec CAN/OLE (1). En juin dernier, le service démarrait dans six constituantes (UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, INRS, IAF).

Chaque bibliothèque aura un responsable de l'exploitation des banques de données. Ensemble, ils formeront un comité du repérage automatisé chargé:

- a) d'assurer l'entraînement des spécialistes du dépistage dans chaque constituante;
- b) de promouvoir l'utilisation de ces systèmes;
- c) de mettre au point des méthodes d'évaluation;
- d) de soumettre périodiquement un rapport d'évaluation;
- e) de recommander l'utilisation de nouveaux services selon les besoins des usagers.

Le plan d'action est d'abord de promouvoir l'utilisation de CAN/OLE et d'organiser de façon systématique le service de dissémination par profil, particulièrement CAN/SDI; puis, graduellement, au fur et à mesure des besoins des usagers et du développement de l'expertise de nos équipes, d'élargir le répertoire de banques accessibles en différé ou en conversationnel de manière à couvrir un éventail plus large de disciplines.

Ces services de repérage automatisé sont envisagés au départ comme supplément et non comme substituts aux instruments traditionnels. Graduellement, les politiques d'abonnements aux grands index publiés sur papier pourront être révisées à la lumière d'une évaluation périodique de ces services automatisés. Il y aura lieu alors d'envisager la substitution graduelle.



Localisation

Une fois obtenue la référence bibliographique à un document (repérage) la démarche suivante consiste à identifier une bibliothèque possédant ledit document. C'est la localisation. Les outils traditionnels de localisation sont bien connus. Les inventaires de plusieurs bibliothèques ont été cumulés et publiés dans des catalogues collectifs (ex. "Catalogue collectif des publications scientifiques dans les bibliothèques canadiennes", publié par l'ICIST). De tels catalogues sont onéreux à maintenir à jour, par la coordination des efforts qu'ils exigent et les modifications fréquentes d'inventaires des participants.

Le Groupe de travail s'est longuement penché sur les problèmes de localisation dans les constituantes de l'UQ. Deux options s'offraient à nous: une première qui perpétue et encourage le recours systématique aux ressources des grandes bibliothèques en dehors de l'Université du Québec; la seconde, que nous avons appelée option "maître chez-nous", et qui prône la rationalisation, le partage, l'élargissement de l'éventail des ressources, donc une plus grande autonomie.

La seconde option a été retenue. Or, l'Université du Québec ne possède pas une liste commune normalisée des périodiques de ses constituantes. Il a donc été recommandé qu'un inventaire collectif automatisé des périodiques de l'Université du Québec soit constitué et tenu à jour, comprenant les revues et tous les documents en série.

Dans une première étape, une liste imprimée normalisée sera produite. Suivra ensuite une gamme plus ou moins élaborée de services allant de l'impression de catalogues à un système d'interrogation en accès direct par terminal. Pour ce qui a trait aux monographies, le réseau dispose déjà d'un système de repérage automatisé appelé Badaduq. Il deviendra, pour les documents non sériés, le pendant de l'inventaire automatisé des périodiques. Ainsi, les constituantes disposeront de deux outils de localisation reflétant l'ensemble des collections de l'Université du Québec.

Transmission du document

Le partage des ressources suppose un système d'échange rapide et sûr entre les partenaires impliqués. Les nombreuses études consacrées au prêt entre bibliothèques démontrent clairement que le maillon le plus faible dans la chaîne PEB, c'est l'ensemble des procédures entourant la demande; l'acheminement du document à la bibliothèque emprunteuse ne représente qu'une faible fraction des délais. Le Groupe de travail était d'avis que l'effort premier devait donc porter sur l'allègement des procédures, objectif facilement réalisable à l'intérieur du réseau UQ. Une série de recommandations suggère que soient réduites au minimum les nombreuses vérifications et identifications exigées par le Code; que les demandes soient acheminées sous forme abrégée et par télex à la

bibliothèque prêteuse; que puissent être utilisées comme formules de demandes les sorties d'ordinateur provenant de CAN/SDI et d'autres systèmes de repérage automatisé.

Le temps d'acheminement du document à la bibliothèque emprunteuse doit être réduit au minimum. Au départ, nous avions imaginé catégoriser les demandes de PEB sur le modèle de la poste: livraison spéciale, courrier de 1ère classe, courrier ordinaire. Pour les demandes très urgentes (livraison spéciale) et considérant l'étendue du campus UQ, nous fondions beaucoup d'espoir sur le téléfacsimilé. Toutefois, une étude des expériences tentées ailleurs et un essai de quelques semaines entre Trois-Rivières et Rimouski ont refroidi notre enthousiasme: non seulement le produit fini est-il de qualité médiocre, mais les coûts sont exorbitants. Le Groupe de travail a donc recommandé que l'option télécopie soit laissée en veilleuse en attendant que soit mis sur le marché un appareil vraiment adapté aux exigences des bibliothèques; il y aura alors lieu de reconsidérer la télécopie comme instrument d'échange de documents. On a cependant suggéré certaines actions comme moyens d'abrèger les délais de transmission, entre autres l'utilisation de services de messagerie plus rapides que la poste ou Pebuquill.

Conclusion

Le problème majeur que rencontrent les bibliothèques de l'Université du Québec, c'est le sacrifice des collections dû à des ressources financières de plus en plus limitées.

Elles y répondent en optant pour le sacrifice d'une part de leur autonomie au profit d'un système réseau où les partenaires demeurent dépendants les uns des autres.

Un tel geste présente un certain nombre de risques (2). Pour les bibliothèques de l'UQ, les chances de réussite et le niveau de satisfaction dépendront de l'habileté des partenaires à maintenir leur autorité sur la gestion du réseau. Tant que le système sera géré par la base (les bibliothèques participantes) il devrait être efficace parce que collant à la réalité, c'est-à-dire aux besoins des utilisateurs.

NOTES:

(1) CANadian On Line Enquiry. Service de repérage en interactif, offert par l'ICIST, et groupant quatre index importants dans le domaine des sciences et techniques.

(2) L'UQ est prête à courir ce risque et consacrer cette année un fonds spécial de cent mille dollars au démarrage du programme.

CREPUQ

COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES

Onil DUPUIS
Chargé de recherche
Conférence des recteurs et des principaux des
Universités du Québec

C'est la mise en place des derniers éléments du projet de télécatalogage en coopération (TELECAT/COOP) et la mise au point définitive du projet de mise en commun de la documentation rarement consultée (CUBIQ) qui, au cours de 1975, ont constitué les principales activités du Sous-comité permanent des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Par ailleurs, le Sous-comité a continué de voir à la bonne marche de PEBUQUILL - service quotidien de livraison par camionnettes des prêts entre bibliothèques. Ce service n'a plus rien de nouveau et il a, en conséquence, perdu le caractère spectaculaire qu'il avait lorsqu'il a été mis sur pied. Il n'a cependant pas cessé de jouer un rôle essentiel: il met à la disposition des professeurs, des chercheurs et des étudiants de chaque université les ressources documentaires de l'ensemble des institutions universitaires du Québec, de quinze universités de l'Ontario, de la Bibliothèque Nationale du Québec, de la Bibliothèque Nationale du Canada et de l'Institut canadien de l'information scientifique et technologique.

De plus, cette année, pour la durée de la grève des postes, le Sous-comité a recommandé à la Conférence de mettre ce service à la disposition des universités québécoises pour le transport du courrier interuniversitaire.

Le Sous-comité a aussi émis 2500 cartes de présentation donnant accès et privilège d'emprunt à toutes les bibliothèques universitaires québécoises et ontariennes, à tous les professeurs et bibliothécaires qui en font la demande.

TELECAT/COOP, ans 1 et 2

Objectifs

Les objectifs que poursuivent les bibliothèques qui participent à TELECAT/COOP, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, sont les suivants:

1. Offrir des outils améliorés de catalographie, y compris:
 - a) l'accès à des sources bibliographiques jusque là non disponibles;
 - b) l'accès au fichier commun développé par tous les participants;
 - c) la capacité de produire automatiquement des fiches et des listes;
 - d) la capacité de produire automatiquement des produits connexes comme des fiches, des étiquettes pour le dos des volumes, etc.;
 - e) l'accélération du cycle de production.
2. Fournir les services mentionnés ci-dessus à un coût sensiblement réduit par rapport aux coûts courants;
3. Eliminer le plus possible le dédoublement dans les activités catalographiques des institutions participantes et faire meilleur usage de la main-d'oeuvre professionnelle qualifiée; et
4. Créer un fichier collectif susceptible de permettre une meilleure rationalisation du développement des collections.

Bilan de l'an 1

La période expérimentale du projet TELECAT/COOP s'est terminée le 31 mai 1975. D'une durée prévue de 18 mois (de juillet 73 à décembre 74), elle en aura duré 20: du mois de septembre 1974 au mois de mai 1975. C'est de cette période expérimentale de 20 mois qu'il s'agit quand nous parlons de TELECAT/COOP an 1.

TELECAT/COOP an 2 désigne la deuxième période expérimentale, qui s'est ouverte le 1er juin 1975 et qui se terminera le 31 mai 1976.

Les premiers terminaux à écran cathodique et les imprimantes furent installés au cours de février 1974; le système devint opérationnel le 25 mars suivant, et les profils individualisés de sortie furent ajustés entre avril et septembre 1974. Depuis juin 1974, nous avons effectivement en opération un réseau interprovincial (Québec-Ontario) bilingue de télécatalogage en coopération, en mode conversationnel ou interactif, alimenté par une dizaine de participants, réseau qu'il s'agit maintenant de rentabiliser au mieux à mesure qu'il s'étendra à d'autres usagers. Du côté québécois, l'extension au reste des membres de la CREPUQ, prévue d'abord à l'été puis fixée au 1er décembre 1974 au rythme d'une addition par mois, ne

s'est concrétisée qu'en février 1975 avec l'adjonction de l'Université de Montréal et elle s'est poursuivie par le raccordement de l'Université Concordia et de l'Université de Sherbrooke en mars et de Bishop's University en avril. La Bibliothèque Nationale du Québec s'est jointe au réseau en juillet 1975.

Le 31 mai 1975, deux universités du Québec avaient participé à l'expérience pendant quatorze mois. Les quatre autres en avaient profité pendant quatre mois (Université de Montréal), trois mois (Université Concordia et Université de Sherbrooke), et deux mois (Bishop's University). Si on peut considérer que pour les universités Laval et McGill, l'expérience de l'an 1 est très concluante, il faut laisser aux cinq autres usagers le temps de se familiariser avec le système selon leur courbe d'apprentissage normal et de trouver le moyen d'en retirer le meilleur bénéfice.

An 2

Pour 1975-76, on évalue la clientèle à une vingtaine de participants dans l'ensemble du réseau, soit: 8 universités québécoises, 6 universités québécoises, 2 bibliothèques publiques ontariennes, 2 bibliothèques gouvernementales fédérales, la Bibliothèque Nationale du Québec et la Centrale des bibliothèques. Deux autres bibliothèques gouvernementales québécoises ont demandé de se joindre au réseau.

C'est à la fin de l'an 2 que les bibliothèques québécoises qui viennent de se joindre au système pourront confirmer ou infirmer le jugement très favorable que, dans leur bilan de l'an 1, les universités pionnières ont exprimé.

CUBIQ

Les premières études relatives au projet d'entreposage en commun des documents peu ou rarement consultés, ont été réalisées au cours de 1974 par un groupe de travail ad hoc. Le rapport final de ce groupe de travail ad hoc a été remis au mois d'août 1974 au Sous-comité, qui l'a soumis au Comité des vice-recteurs aux affaires académiques et au Comité des vice-recteurs aux affaires financières.

Le rapport, intitulé: Etude d'un projet d'entreposage en commun de la documentation rarement consultée dans les bibliothèques universitaires du Québec, (2) proposait la création d'un Centre universitaire bibliographique, en raison:

1. De l'explosion documentaire que connaît actuellement l'Occident: le volume de la documentation double tous les dix ans.
2. Du conflit entre la norme d'espaces statiques du Ministère de l'Education (75 volumes par étudiant) et la norme dynamique de croissance des collections.
3. De la saturation des espaces de rangement des collec-

tions que connaîtraient les universités à compter de 1977.

4. Du nombre de collections périmées et peu consultées en raison de l'évolution de la science (99% des demandes de prêt portent sur 25% de la documentation en sciences pures et 40% en sciences sociales).

Lors de sa réunion du 29 janvier 1975, le Comité des vice-recteurs aux affaires académiques a recommandé au Comité exécutif de la Conférence d'autoriser la poursuite des études techniques relatives à ce projet.

Ces études techniques porteront principalement sur les points suivants:

1. Prévisions relatives aux acquisitions régulières de collections ainsi que dans certains cas, aux acquisitions spéciales de rattrapage.
2. Evaluation des espaces occupés présentement par rapport aux espaces disponibles.
3. En tenant compte des données recueillies dans le cadre des études 1 et 2, étude prospective sur les espaces dont les bibliothèques auront besoin au cours des vingt-cinq prochaines années.
4. Evaluation du taux de duplication des documents bibliographiques dans l'ensemble du réseau des bibliothèques universitaires.
5. Enquête sur quelques centres de stockage américains (le Center for Research Libraries de Chicago, notamment), relativement à leurs modes de fonctionnement et de financement, au droit de propriété des institutions qui y versent des documents, etc.

Ce projet final devrait comporter des précisions sur l'endroit où le centre de mise en commun de la documentation rarement utilisée des universités du Québec devrait être situé, sur les espaces qui devraient y être disponibles au cours d'une période de vingt-cinq ans, sur le type de construction à envisager, sur le coût de cette construction, sur les modalités techniques de fonctionnement et sur le budget annuel de fonctionnement.

Groupes de travail

En plus du Sous-comité permanent des bibliothèques, composé des directeurs des bibliothèques des universités, (3) trois groupes de travail correspondant aux fonctions de travail dans les bibliothèques universitaires, se réunissent périodiquement. Il s'agit du groupe de travail du développement des collections, des services au public et des services techniques.

Groupe de travail des services techniques

Le groupe de travail des services techniques s'est préoccupé surtout, au cours de l'année 1975, du projet TELECAT/COOP pour lequel il jouait le rôle de groupe d'utilisateurs.

Depuis octobre 1975, cependant, un nouveau sous-groupe de travail des usagers de TELECAT/COOP a été créé. Parmi les projets que ce groupe de travail se propose d'étudier au cours de 1976, signalons un programme coopératif de catalogage partagé, la gestion automatisée des périodiques, les répercussions sur la structure, l'organisation et les opérations des services techniques du projet TELECAT/COOP.

Groupe de travail des services au public

Les principales questions étudiées par le groupe de travail des services au public et ayant fait l'objet de recommandations, sont la gratuité des photocopies, la micro-copie des thèses des universités québécoises, les délais de traitement des demandes de prêt entre bibliothèques, l'extension du privilège d'emprunt aux étudiants de 2^e cycle et la publication d'un dépliant sur les services interuniversitaires des bibliothèques.

Préparé à la demande du Sous-comité par ce groupe de travail, ce dépliant bilingue sera distribué, dès le début de 1976, à tous les professeurs et les étudiants de 3^e cycle. Intitulé La bibliothèque universitaire, il se propose de mieux faire connaître les différents services offerts par les bibliothèques à la collectivité universitaire.

Groupe de travail du développement des collections

Pour sa part, le groupe de travail du développement des collections a entrepris une étude sur les politiques de développement des collections qui, dans une première étape, portera sur les politiques actuellement en vigueur dans chaque université. Cette enquête est complémentaire aux études similaires entreprises au niveau national par l'AUCC (Association des Universités et Collèges Canadiens) et CARL (Canadian Association of Research Libraries).

Afin de réaliser cette étude, le groupe de travail s'est d'abord préoccupé de se doter d'outils communs: liste détaillée de sujets, formulaire d'entrée des données, adoption d'une notation et de définitions communes des niveaux de développement, détermination des critères retenus, compatibilité du mode de compilation des données, échancier, etc. L'enquête comme telle a débuté au cours des derniers mois de 1975 et se poursuivra au cours de 1976.

Parmi les autres réalisations de ce groupe de travail, mentionnons la parution du Supplément (4) à la Liste collective préliminaire des périodiques courants reçus par les bibliothèques des Universités du Québec. Ce supplément a été préparé par l'Université Laval et constitue un outil collectif important en vue de la rationalisation des collections des bibliothèques universitaires québécoises.

Groupe de travail ad hoc sur le Répertoire des vedettes-matières de Laval

L'Université Laval n'étant plus en mesure d'assurer seule le développement adéquat de sa liste de vedettes-matières, et, compte-tenu du coût élevé du maintien d'un tel répertoire, aussi bien que de l'importance de ce répertoire pour les bibliothèques universitaires francophones, le Sous-comité a créé un groupe de travail ad hoc chargé de

préparer des recommandations quant aux modalités de fonctionnement et de financement de ce répertoire en tant que projet coopératif.

Les recommandations de ce groupe de travail seront soumises au Sous-comité avant la fin de 1975.

Engagement d'un chargé de projets

Les projets que les bibliothèques universitaires mettent au point en coopération, on s'en sera rendu compte, se multiplient. Aussi le Sous-comité a-t-il demandé que soit créé le poste de responsable du développement et de la mise en oeuvre des projets qui ont déjà fait l'objet d'une approbation formelle de la part du Conseil d'administration de la Conférence, ainsi que de la préparation des études relatives aux nouveaux projets auxquels le Sous-comité songe et qui portent, entre autres, sur les périodiques, les publications officielles et les cartes géographiques. Ce chargé de projets est entré en fonction au début du mois d'octobre 1975.

Conclusion

Alors que les premières années ont été marquées par des activités et des réalisations ayant pour objectifs la coordination et la collaboration, il semble que les bibliothèques universitaires se dirigent maintenant vers l'étape de la coopération structurée. C'est dans ce sens que le Sous-comité des bibliothèques entend poursuivre, au cours de cette année, ses efforts en vue de rationaliser le développement des bibliothèques universitaires et en vue d'en arriver à une meilleure utilisation de ses ressources.

NOTES

(1) Je tiens à présenter mes excuses circonstancielles (et mes remerciements) aux auteurs de certains documents internes de la Conférence, principalement messieurs Rosario de Varennes et Richard Pérusse, qui m'ont fourni matière à de larges emprunts pour la première partie de ce texte.

(2) Centre universitaire bibliographique du Québec, Quebec Universities Bibliographic Center, CUBIQUBIC; étude d'un projet d'entreposage en commun de la documentation rarement consultée. Montréal, Conférence des recteurs et des principaux des Universités du Québec, 1974. (non publié)

(3) La Bibliothèque Nationale du Québec participe, à titre d'observateur, à toutes les réunions du Sous-comité permanent des bibliothèques et de tous les groupes de travail.

(4) Liste collective préliminaire des périodiques courants reçus par les bibliothèques des universités du Québec; Supplément. Québec, Université Laval, Mai 1975, 3 vol.

L'édition bibliothéconomique québécoise

Jean-Rémi BRAULT
Conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec

Depuis le mois d'août 1972, je rédige régulièrement une chronique de "livres reçus" à l'intention d'un bulletin bien connu en bibliothéconomie québécoise. En effet, mon collègue, Jean-Jacques LeBlanc et moi-même avons été chargés de présenter des publications comportant un "intérêt bibliothéconomique ou bibliographique (...) dans son sens le moins restrictif". Durant cette période, nous avons donc publié une "présentation" de 303 titres. De plus, à ce jour, nous avons écrit la chronique de plus de 50 autres titres: ces recensions n'ont pas encore été publiées. C'est donc dire qu'au total, nous avons analysé au moins 350 titres, ce qui nous permet d'avoir une bonne idée de la production bibliothéconomique récente.

Il serait bon cependant de préciser que nous ne nous intéressons qu'aux ouvrages bibliothéconomiques et bibliographiques, dans un sens aussi peu restrictif que possible. Sauf de très rares exceptions, celles où nous avons cédé à la fantaisie ou au goût personnel, nous n'avons pas dépassé le cadre de notre mandat. Par ailleurs, nous n'avons pas la prétention d'avoir signalé toutes les publications bibliothéconomiques, c'est bien certain. Pas même toutes celles du Canada. Ni même toutes celles du Québec. Nous présentons celles qui nous tombent sous la main et celles que les auteurs ont l'amabilité de nous faire parvenir. Nous croyons pouvoir affirmer que ce travail nous a donné une bonne vision de l'édition bibliothéconomique québécoise.

L'analyse qu'on m'a demandée se limite aux publications les plus récentes. Elle offre autant de facilité que de difficultés. En effet, il est forcément plus simple de se limiter à une période donnée. Mais, selon que cette période a apporté une moisson plus ou moins généreuse, la vision qui s'en dégage pêche par optimisme ou par pessimisme. Néanmoins, je voudrais dégager moins des statistiques qu'un certain nombre de réflexions personnelles.

L'édition bibliothéconomique québécoise existe-t-elle? Si je me contente de consulter les catalogues des éditeurs commerciaux québécois, je dirai qu'elle existe peu ou pas. Je n'ai trouvé, en fait, et sauf erreur, que cinq titres publiés par ces éditeurs, qui touchaient la bibliothéconomie dans un sens aussi peu restrictif que possible. Ce sont les ouvrages suivants:

1. Glossaire en cinq langues à l'usage de l'industrie du livre. Montréal, Edi-Québec, 1974. s.p.
2. Répertoire de l'édition au Québec, 1974. Montréal, Edi-Québec, 1974. XIII. 511 p.
3. Renai, Elisabeth. Alexandre Vatheware, trait d'union entre deux mondes. Le Québec et les États-Unis à l'aube de leurs relations culturelles avec la France au XIXe siècle. Montréal, Editions Bellarmin, 1975. 220 p. ill. (Essais pour notre temps. Section d'histoire, no 2).
4. Roy, Jean-Louis. Edouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854); contre l'isolement et la sujétion. Montréal, Hurtubise HMH Ltée, 1974. 220 p. cartes. (Les Cahiers du Québec. Collection Histoire et documents d'histoire).
5. Vinet, Bernard. Pseudonymes québécois. Québec, Garneau, 1974. 361 p.

On l'aura sans doute remarqué, mais j'insiste: ces ouvrages, dont il n'est question de discuter ni de l'opportunité, ni de la pertinence, ni de la qualité, ni du caractère sérieux ou scientifique, ces ouvrages, dis-je, ne sont bibliothéconomiques que sur les bords. Par ailleurs, on pourrait ajouter les titres suivants:

1. Dion, Lionel. Le Travail de recherche en bibliothèque. Guide destiné aux étudiants des premières classes secondaires, par Lionel Dion et André Mareuil. Montréal, Editions Pédagogia, 1974. 81 p. ill. (Collection Initiation à la recherche. Enseignement secondaire, Tome 1).
2. Drolet, Madeleine. Initiation à la bibliothèque et méthode de recherche à l'élémentaire, par Madeleine Drolet et Raymond Fortin. Boucherville, Le Sablier, 1974. 31 p.

3. Fabi, Thérèse. Comment faire une recherche? Montréal, Fides, 1975. 127 p. ill. (Collection Comment faire...).
4. Mignault, Marcel. Les Chemins du savoir: la bibliothèque, la documentation, les habitudes de travail. La Pocatière, Société du stage en bibliothéconomie, 1974. VIII, 169 p. ill. (Guides de l'étudiant, 3).

C'est volontairement que j'élargis la notion d'éditeur commercial à un organisme comme la Société du stage en bibliothéconomie. Comme aussi je me permets de coiffer du même titre d'éditeur l'ASTED et l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et celle de McGill. Et j'espère bien ne pas les offenser. D'ailleurs, sauf quelques exceptions, les principales publications bibliothéconomiques originent de ces organismes. Il convient de mentionner les suivants:

1. Bernier, Roger. La Classification Library of Congress: cours et exercices. 2e éd. refondue et augm. La Pocatière, Société du stage en bibliothéconomie de La Pocatière, 1973. XVI, 346 p.
2. Castonguay, André. Lire à "Bordeaux", sous la direction de André Castonguay, par Jacques Paradis (et autres). Montréal, École de bibliothéconomie, Université de Montréal, 1973. 127 p.
3. Dewey, Melvil. Classification décimale de Dewey et index (...). Lake Placid Clubs, N.Y., Forest Press Division, Lake Placid Education Foundation, 1974. 2 v.
4. Ohlers, Carol Ann. Index des règles de catalogage anglo-américaines, chapitre 6 (révisé), d'après l'index de Harriett D. MacPherson. Traduction française de Paule Rolland-Thomas avec la collaboration de Pierre Deslauriers. Montréal, ASTED, 1975. 20 p.
5. Règles de catalogage anglo-américaines. Rédigées en collaboration par The American Library Association, The Library of Congress, The Library Association et The Canadian Library Association. Version française d'après l'édition nord-américaine du chapitre 6 "Monographies faisant l'objet d'une publication distincte" comprenant le chapitre 9 "Reproductions photographiques et autres", et révisés en fonction de la Description bibliographique internationale normalisée (monographies) ISBD (M) sous la direction de Paule Rolland-Thomas avec la collaboration de Pierre Deslauriers. Montréal, ASTED, 1975. 101 p.
6. Roy, Alain, J.G. Le Format MARC canadien, par Alain J.G. Roy et Louis J.S. Forget. Montréal, ASTED, 1975. 48 p.
7. Szpakowska, Janira-Klara. Profil d'un centre documentaire multimedia. Bilan d'une enquête réalisée en 1974 dans 279 écoles secondaires au Québec sous la direction de Janira-Klara Szpakowska avec une équipe d'étudiants en bibliothéconomie. Consultation:

Pierre Dandurand et Marc Laplante. Illustration: Charles Lemay. Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures, École de bibliothéconomie, 1975. 450 p. (Publications de l'École de bibliothéconomie, no 5).

8. Woodcough, Lise Calvé. Recueil d'exemples illustrant les Règles de catalogage anglo-américaines, sous la direction de Lise Calvé-Woodcough (...). Montréal, ASTED, 1975. 165 p. ill.

Mais c'est indiscutablement dans le domaine de la bibliographie que les québécois sont les plus prolifiques. Je me garderai bien d'énumérer toutes les bibliographies qui ont été rédigées et diffusées depuis quelques mois. Mais sans faire un inventaire exhaustif, je me permets de signaler les éléments suivants.

D'abord, comment ne pas mentionner le travail bibliographique considérable réalisé par la Centrale des bibliothèques? Sauf erreur, c'est cet organisme qui exerce l'activité à la fois la plus intense et la plus féconde. Outre les publications périodiques qui répertorient et analysent aussi bien des documents imprimés que des documents audio-visuels, la Centrale a publié plusieurs bibliographies thématiques qui constituent des documents de bonne qualité.

Sans manquer à l'objectivité, il serait anormal de ne pas souligner l'activité bibliographique de la Bibliothèque nationale du Québec. D'abord la Bibliographie du Québec. Ce catalogue national répertorie de façon aussi exhaustive que possible l'ensemble du patrimoine culturel québécois. Et puis, qu'il suffise de mentionner les bibliographies thématiques publiées depuis quelques mois.

Enfin, la liste est longue des bibliographies qui ont été publiées par divers collègues à l'intention des usagers de leur bibliothèque. Pour la période allant de janvier 1974 à octobre 1975, je compte au moins 108 bibliographies, dont la plupart sont remarquables aussi bien par leur volume que leur caractère scientifique. Cette activité souvent locale et plus ou moins obscure, n'en demeure pas moins une contribution substantielle au développement de la bibliographie québécoise. Il m'apparaît qu'il est souvent dommage que certains travaux ne soient pas plus largement diffusés. Non seulement ils rendraient de précieux services à de nombreux chercheurs, mais aussi ils éviteraient que les mêmes efforts soient répétés avec une inconscience regrettable.

En résumé et en conclusion, je risque les considérations suivantes. D'abord, l'édition commerciale en bibliothéconomie est presque inexistante. Sans doute faute d'auteurs qui accepteraient de se commettre et de se compromettre. Peut-être aussi faute de sujets jugés utiles pour l'ensemble de la profession. Faute sûrement de rentabilité économique pour des ouvrages qui risquent peu de devenir des best-sellers. Mais quelles que soient

les causes de cette situation, il reste un fait brutal: les éditeurs commerciaux publient peu (ou pas du tout) de documents bibliothéconomiques. Et je me demande souvent si cette situation ne mériterait pas d'être analysée. Car, outre les causes évidentes et faciles à déceler, celles qui sont devenues des lieux-communs et celles qui servent de gargarismes à certains puissants ténors et à de vibrantes soprani de notre profession, j'intuitionne que d'autres causes restent à découvrir et que la situation est suffisamment grave pour mériter une analyse sérieuse. Ce problème est évidemment relié à celui de la recherche, aussi bien la recherche opérationnelle que les autres types de recherche. Or, faut-il répéter moi aussi un lieu-commun, une profession ne progresse pas ni ne saurait progresser sans ce type d'activité essentielle et fondamentale. Autrement, la bibliothéconomie continuera d'offrir le spectacle du bricolage amusant ou de l'aventurisme. Et bien des professionnels, aussi bien ceux de l'Office des professions que les autres, continueront de sourire aux revendications de notre profession et à certaines aspirations qui n'auront même pas le mérite d'être des vœux précis. Une véritable science se développe et progresse et grandit et s'affirme et s'impose par la recherche pure et fondamentale, mais toujours et scientifique. Et les publications constituent le reflet de cette vie intense.

De plus, il m'apparaît que les publications locales, "sans but lucratif", sont particulièrement nombreuses, très souvent sérieuses et presque toujours fort utiles. Sans constituer des exemples de recherches savantes, ces publications se caractérisent par leur fonction utilitaire: elles répondent à un besoin local, mais qui s'avère également être le même qu'en bien d'autres milieux. Ces publications sont évidemment réalisées avec les moyens du bord, avec des critères de qualité qui forcément varient selon les effets de l'inflation. Mais elles veulent toutes répondre au même désir de servir, d'être utiles aux usagers.

Enfin, je constate qu'à peu d'exceptions près, ces publications sont peu diffusées et donc peu connues et donc peu utilisées hors du lieu pour lequel elles étaient destinées. Pourtant, dans bien des cas, elles rendraient service. Depuis longtemps, je souhaite la naissance d'un organisme qui ferait connaître les travaux de nos collègues et qui les diffuseraient largement. Il faut, d'une part, assurer des services et, d'autre part, éviter que les mêmes expériences et les mêmes travaux ne se répètent. Bien plus, cet organisme pourrait analyser les besoins et susciter des travaux.

En somme, il faut que tous les efforts soient mis en oeuvre pour développer une vie scientifique et professionnelle intense. Je ne peux que souhaiter que toutes les forces vives de la profession, les associations et l'École de bibliothéconomie et les grandes bibliothèques d'une façon toute particulière, unissent leurs forces pour développer une édition bibliothéconomique québécoise.

N. D. L. R.

La parution de ce numéro fut retardée pour des motifs indépendants de notre volonté. Les lecteurs sont priés d'en excuser le retard.

Note aux auteurs:

Le comité de rédaction invite les membres à soumettre des articles, tant en anglais qu'en français. Tous les articles seront publiés dans la langue d'origine.

La rédaction accepte les articles tant informatifs qu'éducatifs portant sur l'aspect professionnel de la bibliothéconomie. À l'occasion, on publie des articles de collaborateurs étrangers et des traductions d'articles d'importance dans le domaine de la bibliothéconomie.

Chaque auteur recevra 3 exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

Protocole de rédaction:

1. Les textes doivent être soumis sous forme définitive.
2. Les mémoires peuvent être rédigés en français ou en anglais. Ils doivent être soumis dactylographiés à interligne double sur papier 8½ x 11 pouces.
3. Les auteurs sont priés de conserver un double de leur article. Aucun manuscrit ne sera retourné à son auteur.
4. L'auteur indiquera son nom, titre académique et/ou son statut professionnel et son lieu de travail.
5. Notes infrapaginales: les notes doivent être dactylographiées à interligne double, à la fin du texte. La numérotation en sera continue.

ex. ¹Roger Fourny, *Manuel de reliure* (Paris, Librairie Polytechnique Béranger, 1965), p. 8.

6. Bibliographie: les références ou notices bibliographiques doivent être présentées par ordre alphabétique dans une liste continue et distincte.

ex. Fourny, Roger. *Manuel de reliure*. Paris, Librairie Polytechnique Béranger, 1965.

Pour les notes infrapaginales et la bibliographie se baser sur Turabian, Kate L. *A Manual for Writers of Terms Papers, Theses, and Dissertations*. Chicago, University of Chicago Press, 1969.

Note to Contributors:

The Editorial Committee invites members to submit articles in English or in French. Articles will be published in the language in which they are submitted.

The editorial staff welcomes articles of informative and professional interest as well as articles from foreign contributors and articles in translation which are of interest and not readily accessible.

The authors will be sent 3 copies of the issue in which their article has appeared.

Style Guidelines:

1. Texts must be submitted in their final form.
2. Manuscripts may be written in English or French. Double-spaced typewritten copies must be submitted on paper 8½ x 11 inches.
3. The author should always retain a second copy for himself. The editorial staff does not undertake to return any manuscript.
4. The author should indicate his full name, his academic and/or professional status and his place of employment.
5. Notes and footnotes (as well as the bibliography) should be typed, double-spaced, at the end of the text. They should also be numbered and listed in the order in which they are cited.

ex. ¹Guy R. Lyle, *The Administration of the College Library* (New York, Wilson, 1974), p. 59

6. Bibliography: References to other works should also be incorporated in a separate list of references in alphabetical order by author's surname.

ex. Lyle, Guy R. *The Administration of the College Library*. New York, Wilson, 1974.

The copy editing reference book for both footnotes and bibliography is Turabian, Kate L. *A Manual for Writers of Terms Papers, Theses, and Dissertations*. Chicago, University of Chicago Press, 1969.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 